

Répondre à des consultations publiques avec le e-DUME

*Le Document Unique de Marché
Européen*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Introduction

I. Qu'est-ce que le DUME ?

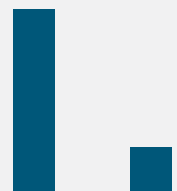
1. Un formulaire européen standardisé
2. Le DUME dans le processus de commande publique
3. La structure du DUME

II. Service DUME : le DUME dématérialisé

1. Le contexte de dématérialisation des marchés publics
2. Le DUME dématérialisé
3. Comment accéder au DUME dématérialisé
4. Les fonctionnalités du Service DUME suivant le mode d'accès
5. Schéma de fonctionnement du Service DUME

III. Démonstration sur l'utilitaire

IV. Annexes



**Qu'est ce que
le DUME ?**

I. Qu'est-ce que le DUME ? (1 / 4)

1. Un formulaire européen standardisé

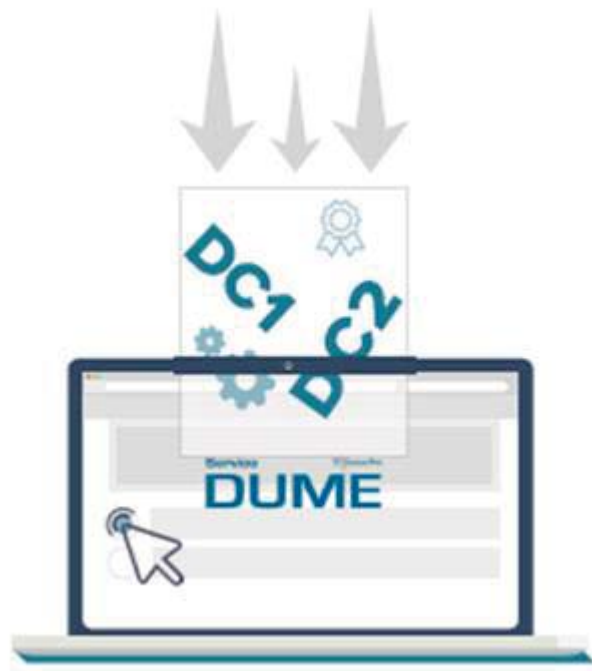
4

- Le **DUME** (Document Unique de Marché Européen) est un **formulaire** unique et interopérable mis au point par l'Union européenne pour harmoniser et simplifier le processus de candidature aux marchés publics dans l'ensemble des pays de l'Union et favoriser l'accès de tous à la commande publique.

Informations concernant l'opérateur économique ▼

Nom:		Adresse électronique:	
Rue et numéro:		Téléphone:	
Code postal:		Personne ou personnes de contact:	
Ville:		Numéro de TVA (le cas échéant):	
Pays:	France	En l'absence de numéro de TVA, veuillez indiquer un autre numéro d'identification national, le cas échéant et s'il y a lieu	
Adresse internet (adresse web) (le cas échéant):			

L'opérateur économique est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise? ☐ Oui ☒ Non



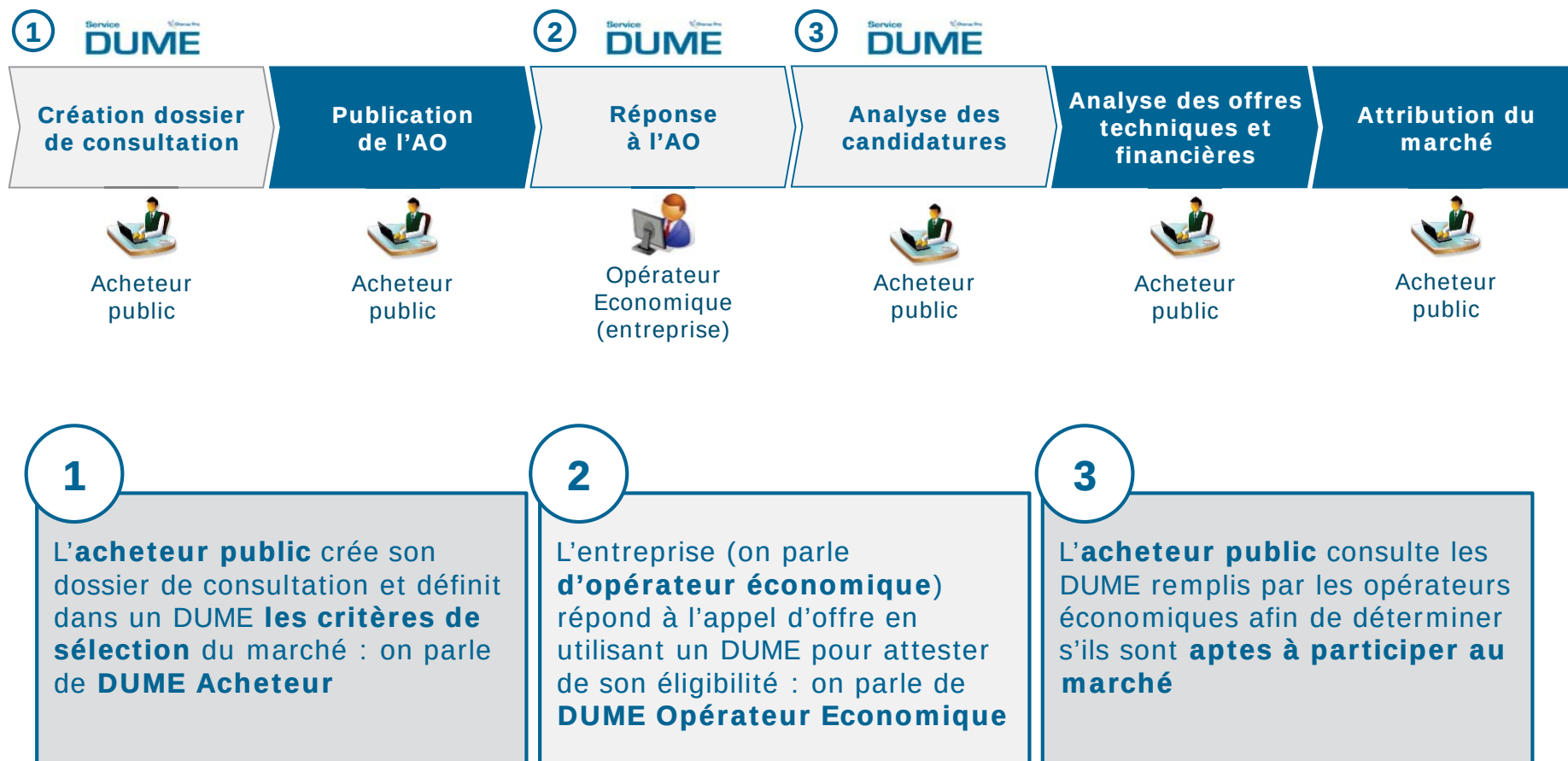
- Il intervient comme **déclaration sur l'honneur permettant aux entreprises d'attester de leur capacité à répondre à un marché public**. Il constitue la **réponse administrative** à la consultation. La réponse est notamment complétée par un mémoire technique.
- Le DUME a pour vocation de **simplifier** la fourniture de documents et certificats attestant de l'éligibilité d'une entreprise à un marché public (*critères d'exclusion et de sélection*). En France, **ce document a vocation à se substituer aux DC1, DC2, partiellement au DC4, ainsi qu'au programme « Marché Public Simplifié » (MPS)**.

I. Qu'est-ce que le DUME ? (2 / 4)

2. Le DUME dans le processus de commande publique

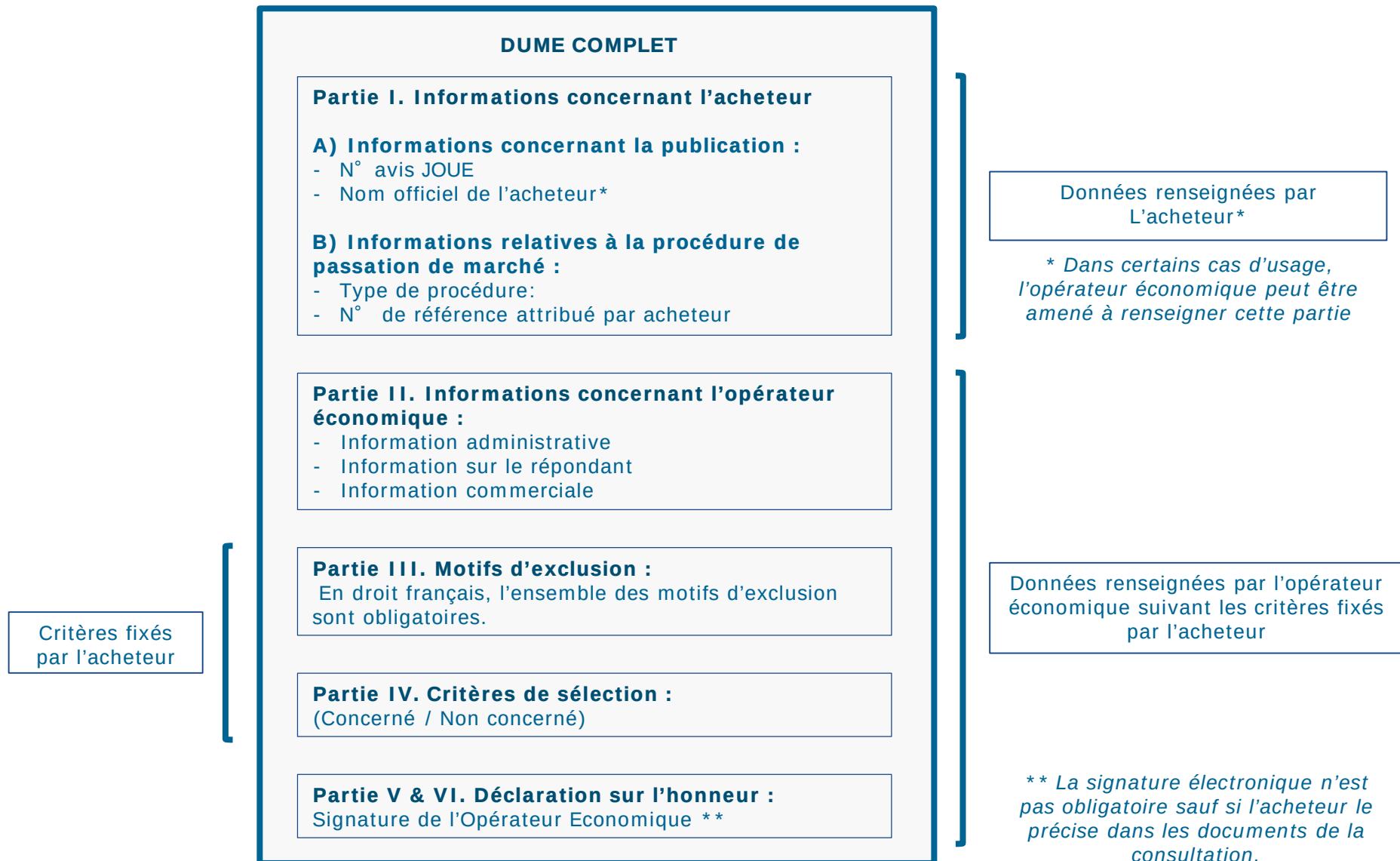
5

- Le DUME peut intervenir à trois étapes du processus de la commande publique :



I. Qu'est-ce que le DUME ? (3 / 4)

3. La structure d'un DUME (1 / 2)



I. Qu'est-ce que le DUME ? (4 / 4)

3. La structure d'un DUME (2 / 2)

7

- La **structure** du DUME est prévue pour être **exhaustive**, afin de répondre à tous les besoins. Il est possible d'y renseigner plus d'une vingtaine de « critères d'exclusion » (partie III) et jusqu'à une trentaine de « critères de sélections » (partie IV).

*Exemple de critère de
sélection dans le
DUME :*

The screenshot shows a web form titled "C - CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES". Below the title is a section header "DÉCRIVEZ DES PRINCIPAUX SERVICES FOURNIS ANTÉRIEUREMENT :". A text block explains: "Uniquement pour les marchés publics de services: pendant la période de référence, l'opérateur économique a fourni les services principaux du type spécifié qui suivent. Les acheteurs peuvent exiger jusqu'à trois années et accepter l'expérience datant de plus de trois ans." Below this, there are two input fields: "Description" (a large text area) and "Montant" (a smaller text area).

- Au vu de la soixantaine de champs proposés, il serait aisé de conclure hâtivement à la « lourdeur » du dispositif. Cependant, **il n'est pas nécessaire de compléter la totalité des champs proposés**. En pratique, seuls les critères de sélection qui intéressent l'acheteur public doivent être complétés.
- Nous verrons dans la suite de la présentation que compléter un DUME peut donc s'effectuer en temps record.



Service DUME : le DUME dématérialisé

II. Le Service DUME

1. Le contexte de dématérialisation des marchés publics

9

- ▶ Depuis le **1^{er} octobre 2018**, les acheteurs publics ont l'**obligation de publier de façon dématérialisée tous les marchés publics de plus de 25 000 €** sur des places de marché en ligne appelées « **profils d'acheteurs** ».
- ▶ Les entreprises (« **opérateurs économiques** ») doivent également répondre de façon dématérialisée pour pouvoir candidater à ces marchés.
- ▶ Il était donc nécessaire d'adapter les outils de réponse pour s'adapter à cette dématérialisation.

	Exceptions	Acteurs concernés	Outils concernés
Dématérialisation de la publication des marchés publics de plus de 25 000 €	N/A	ACHETEURS	Profils d'Acheteurs (obligatoire)
Dématérialisation des dépôts de candidature aux marchés publics de plus de 25 000 €	Candidatures aux marchés antérieurs au jalon Copies de Sauvegarde*	OPERATEURS ECONOMIQUES	Profils d'Acheteurs (« conseillé ») Coffre fort électronique**

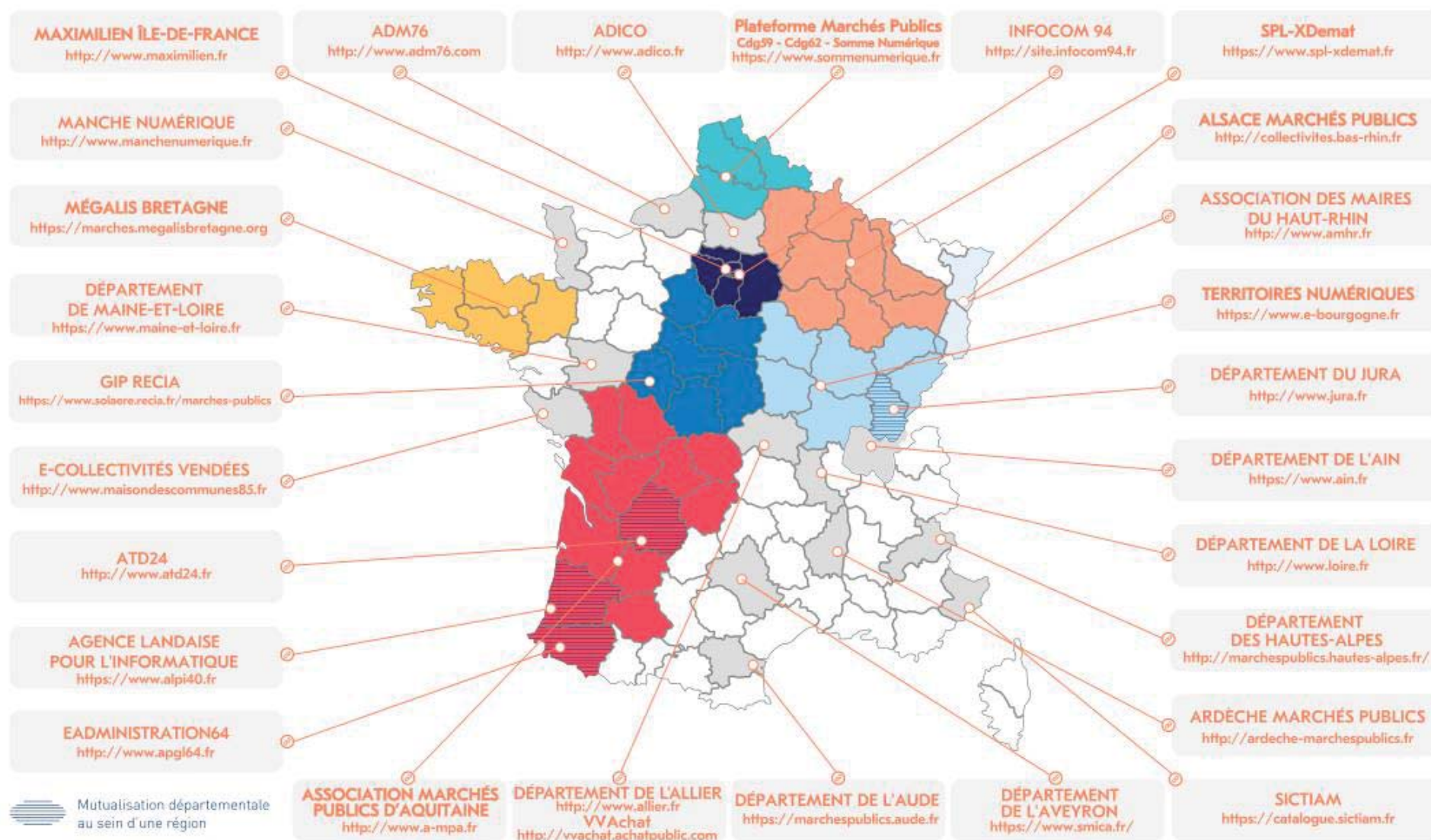
* Une « **copie de sauvegarde** » est une copie de la réponse du candidat à un appel d'offre destinée à être utilisée en cas d'incident corrompant ou détruisant l'original. Elle peut continuer à être remise sur un support physique (format papier ou clef USB).

** Un **coffre fort électronique** est un espace de stockage de fichiers sécurisé. Un opérateur économique a le droit d'y renvoyer les acheteurs pour consulter certains documents.

II. Le Service DUME

1. Le contexte de dématérialisation des marchés publics

Cartographie des principaux profils d'acheteurs mutualisés au 10 juillet 2018



Service Chorus Pro
DUME

- ▶ Au contraire des DC1 et DC2, qui restent des formulaires « papier », le DUME a été d'emblée conçu comme un **outil dématérialisé** (*même si quelques originaux se sont amusés à imprimer des DUME pour répondre à des marchés*)
- ▶ Le DUME dématérialisé se présente donc sous la forme d'un fichier informatique (au format **XML**).

Le DC1, un formulaire papier:



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FINANCE
Direction des Affaires Juridiques

DC1

MARCHES PUBLICS

LETTRE DE CANDIDATURE

DÉSIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'ailotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement remplit le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC3).

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2016-690 du 23 juillet 2016 relative aux marchés publics, le titulaire de « marché public » recouvre effectivement les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer/l'intéressé ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer/l'intéressé ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

*Le DUME (extrait),
fichier XML*

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?>
<ns1:ESPDResponse xmlns="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:05:ubl-21" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" xsi:schemaLocation="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:05:ubl-21 http://www.oasis-open.org/ubl/schemas/ubl-21.xsd">
  <UBLVersionID schemeAgencyID="OASIS-UBL-TC">2.1</UBLVersionID>
  <CustomizationID schemeName="CustomizationID" schemeAgencyID="OASIS-UBL-TC">2.1</CustomizationID>
  <ID schemeID="ISO/IEC 9834-8:2008 - 4UVID" schemeAgencyID="OASIS-UBL-TC">2.1</ID>
  <CopyIndicator>false</CopyIndicator>
  <VersionID schemeAgencyID="EU-COM-GROW">1.0.2</VersionID>
  <IssueDate>2018-02-09</IssueDate>
  <IssueTime>11:46:13</IssueTime>
  <ContractFolderID schemeAgencyID="TeD"></ContractFolderID>
  <ns4:ContractingParty>
    <ns4:Party>
      <ns4:PartyName>
        <Name>ECOLE PRIMAIRE SAINT MARTIN</Name>
      </ns4:PartyName>
      <ns4:PostalAddress>
        <ns4:Country>
          <IdentificationCode listID="CountryCodeIdentifiers">FR</IdentificationCode>
        </ns4:Country>
      </ns4:PostalAddress>
      <ns4:Contact/>
    </ns4:Party>
  </ns4:ContractingParty>
  <ns5:EconomicOperatorParty>
    <ns3:SMEIndicator>false</ns3:SMEIndicator>
    <ns5:RepresentativeNaturalPerson>
      <ns3:NaturalPersonRoleDescription>salarié</ns3:NaturalPersonRoleDescription>
    </ns5:RepresentativeNaturalPerson>
  </ns5:EconomicOperatorParty>
</ns1:ESPDResponse>
```

*Le DUME restitué au format
page web dans une visionneuse*

 Service DUME	Document Unique de Marché Européen	 Ministère de l'Économie et des Finances
DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN		MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Date: 26/03/2018		

Partie I : Informations concernant la procédure de passation et de marché et le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice

Informations concernant la publication

Pour les procédures de passation de marché dans le cadre desquelles un appel à concurrence a été publié au Journal officiel de l'Union Européenne, les informations requises au titre de la partie I seront automatiquement récupérées par voie électronique pour autant que le service DUME électronique soit utilisé pour générer et remplir le DUME. Référence de l'avis pertinent publié au Journal officiel de l'Union européenne:

Numéro de l'avis dans le JO S :

URL du JO : Journal officiel français 09/11/2017

Si aucun appel d'offres n'est publié au Journal officiel, ou s'il n'est pas nécessaire d'en publier, l'autorité ou l'entité contractante doit identifier clairement la procédure de passation de marché (par exemple, la référence à une publication de niveau national)

II. Le Service DUME

3. Comment accéder au Service DUME

- ▶ La France a développé une solution unique permettant aussi bien aux acheteurs publics qu'aux entreprises de produire des DUME dématérialisés : **Service DUME**.
- ▶ Il existe deux moyens alternatifs d'accéder au Service DUME :
 - Directement **sur le profil d'acheteur** sur lequel est publié le marché public
 - Sur un « utilitaire » accessible sur le portail **Chorus Pro** : <https://chorus-pro.gouv.fr/>



II. Le Service DUME

3. Comment accéder au Service DUME

- ▶ En fonction du mode d'accès au Service DUME que vous aurez choisi, vous disposerez de plus ou moins de possibilités d'action.
- ▶ Parce que l'accès par les profils d'acheteurs est celui qui offre le plus de possibilités et parce qu'il permet de saisir vos déclarations directement dans les consultations, c'est l'option que nous préconisons.
- ▶ L'accès par Chorus Pro intéressera surtout ceux qui n'accèdent pas encore au DUME sur leur profil d'acheteurs.

Mode d'accès	Conditions d'utilisation	Avantages	Inconvénients
Par Chorus Pro 	• Aucune : il n'est pas nécessaire de disposer d'un identifiant pour accéder au formulaire DUME.	Accessible à tous.	• Fonctionnalités limitées, • Nécessité de jongler entre l'utilitaire Chorus Pro et son profil acheteur
Par le profil d'acheteur	• Le profil d'acheteur doit s'être raccordé au Service DUME. • Disposer d'un identifiant d'accès sécurisé au profil d'acheteur.	• Comme l'accès est sécurisé par un identifiant, davantage d'options disponibles. • Possibilité de saisir votre DUME directement dans la consultation.	Aucun

II. Le Service DUME de l'AIFE (3 / 4)

4. Fonctionnalités du Service DUME suivant le mode d'accès

14

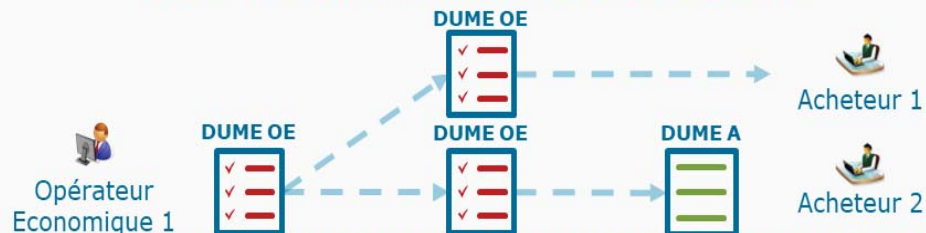
Fonctionnalité	Par Chorus Pro	Par les Profils d'Acheteur		
Créer un DUME	OUI	OUI	Création d'un DUME à partir de 0. Surtout utile aux acheteurs.	
Fusionner deux DUME	OUI	OUI	Fusionner un DUME entreprise avec le DUME acheteur pour que seuls les critères demandés par l'acheteur soient conservés dans le document final.	
Répondre à un DUME	OUI	OUI	Compléter uniquement les données demandées par son acheteur en repartant du DUME de l'acheteur.	
Réutiliser un DUME	OUI	OUI	Créer un nouveau DUME à partir d'un de ses anciens DUME	
Visualiser un DUME	OUI	OUI	Afficher le contenu d'un DUME XML au format page web	
Analyser des réponses	OUI	OUI	Pour les acheteurs uniquement : lire et comparer les réponses des entreprises à ses attentes.	
Pré-remplissage auto des informations connues	Uniquement pour les données publiques		OUI	Pré-alimentation automatique de certains champs du formulaire pour alléger les saisies
Récupération d'attestation		OUI	OUI	Récupération automatique d'attestations via les API Entreprise, pour transmission à l'appui de la réponse de l'opérateur économique.
Répondre en mode DUME Simplifié		OUI	OUI	Sur autorisation de l'Acheteur Public : Répondre avec un DUME en saisissant simplement deux données : son chiffre d'affaires et ses effectifs. Les attestations sont automatiquement jointes.

II. Le Service DUME de l'AIFE (4 / 4)

4. Schéma de fonctionnement du Service DUME

15

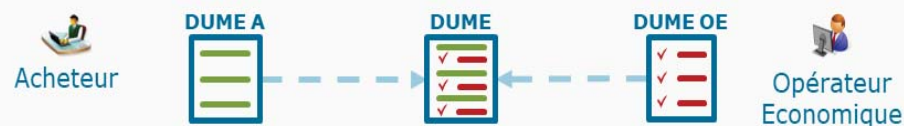
Cas n° 1 : Création d'un DUME OE ex nihilo



Remplir un DUME complet à partir de 0 en espérant que l'acheteur public y trouvera son compte.

➔ **Option déconseillée**, sauf lorsque l'ambition est de se constituer un « DUME modèle » réutilisable pour répondre à de nouveaux marchés.

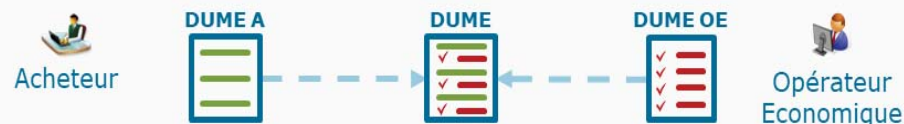
Cas n° 2 : Création d'un DUME OE à partir d'un DUME A



Partir du « DUME Acheteur » (qui liste les attentes de l'entité publique) pour créer son propre DUME, de sorte à ne plus avoir à compléter que les données demandées par l'acheteur.

Gain de temps et d'énergie majeur ➔ **Option conseillée** dans la plupart des cas.

Cas n° 3 : Fusion d'un DUME OE avec un DUME A



Fusionner un modèle de DUME enregistré au préalable avec le « DUME Acheteur » de sorte à produire un formulaire n'affichant que les données demandées par l'acheteur.

➔ Pertinent uniquement si on souhaite repartir d'un ancien DUME pour en générer un nouveau

■ ■ ■ ■ Démonstration

I. Démonstration

1. Accéder à l'utilitaire Service DUME (1 / 2)

17

- ▶ Nous recommandons aux entreprises d'utiliser le DUME sur les profils d'acheteurs, de préférence à Chorus Pro, qui offre moins de possibilités.
- ▶ Chaque profil d'acheteur conserve son ergonomie propre et met en œuvre les fonctionnalités du Service DUME de façon spécifique. Pour toute interrogation au sujet de l'utilisation du DUME sur votre profil d'acheteur, le mieux est donc de consulter la documentation mise à disposition sur cet outil.
- ▶ Une rapide présentation de l'utilitaire DUME de Chorus Pro permet toutefois de s'approprier la logique de fonctionnement du DUME. Au vu de son intérêt pédagogique, nous allons donc effectuer une rapide démonstration s'appuyant sur l'utilitaire.
- ▶ Pour y accéder, il suffit de se rendre sur Chorus Pro (<https://chorus-pro.gouv.fr/>) puis de cliquer sur le bouton « Accéder au Service DUME ».

*La page d'accueil de
Chorus Pro*



Besoin d'aide ? Posez une question   

BIENVENUE SUR CHORUS PRO

Si vous êtes une entreprise fournisseur de biens ou de services d'une entité publique française, un prestataire de justice ou un exploitant agricole demandant le remboursement de la TIC/TICGN, vous pouvez adresser vos demandes de paiement, à l'aide du portail Chorus Pro, sous forme électronique plutôt que papier.

Le portail Chorus Pro vous offre les fonctionnalités suivantes :

- **Adresser vos demandes de paiement dématérialisées** à vos clients publics (par saisie manuelle ou dépôt de PDF/xml)
- **Suivre l'avancement du traitement** de vos demandes de paiement dématérialisées.

I. Démonstration

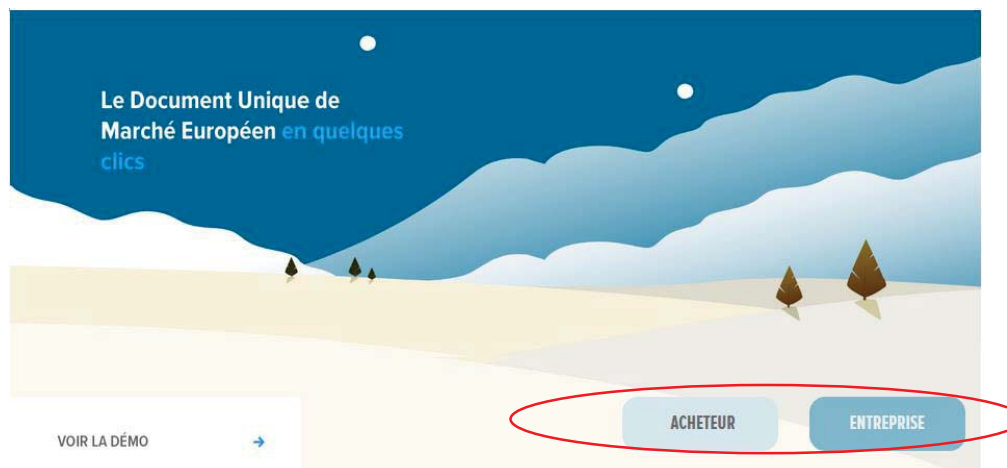
1. Accéder à l'utilitaire Service DUME (2 / 2)

18

- ▶ Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire de se créer un compte sur Chorus Pro pour accéder à l'utilitaire DUME. C'est même complètement inutile.
- ▶ Descendez simplement jusqu'au bas de la page et cliquez sur le bouton :



- ▶ Vous serez alors redirigés vers la page d'accueil de l'utilitaire, où on vous demandera d'indiquer votre profil : « acheteur » ou « entreprise » :



Acheteur ou entreprise ? Le choix du profil détermine les options qui nous sont ensuite proposées ...

III. Démonstration

2. Gagner du temps dans la saisie de son DUME opérateur

- ▶ Cliquer sur le bouton **Créer DUME** vous permet d'initialiser un DUME à partir de zéro. Comme presque aucun champ n'est obligatoire, créer un tel DUME peut aller très vite. Le but étant de répondre aux attentes de l'entité publique qui a publié le marché, le mieux reste tout de même de renseigner les critères pour lesquels elle attend une attestation de capacité de la part de votre entreprise.
- ▶ Plaçons nous donc dans la situation où l'acheteur public a précisé ses attentes en réalisant lui-même un DUME, qu'on appellera **DUME Acheteur**, qu'il a attaché à sa consultation.
- ▶ Pour répondre aux critères de l'acheteur, vous pouvez alors choisir l'option « Répondre à un DUME ».
- ▶ Vous pouvez alors soit renseigner l'identifiant du DUME Acheteur (s'il vous a été communiqué) soit faire glisser le fichier sur le bloc « Déposer le DUME de votre client ».
- ▶ Ajouter votre SIRET et cliquer sur suivant affiche le formulaire tel que votre futur client attend que vous le complétiez.

The screenshot shows a web interface titled "Vous êtes une entreprise, vous souhaitez :". On the left is a vertical menu with five buttons: "CRIER UN DUME", "FUSIONNER DEUX DUMES", "REPONDRE À UN DUME", "REUTILISER UN DUME", and "VISUALISER UN DUME". The main area contains a form with the following elements: a text input field with "zxxahox7", the word "ou" below it, a dashed box labeled "Déposez le DUME de votre client", a dropdown menu labeled "Siret", a text input field with "13001977100018", and a large blue button at the bottom labeled "SUIVANT →".

III. Démonstration

2. Gagner du temps dans la saisie de son DUME opérateur

- ▶ Dès lors ne vous reste plus qu'à compléter les champs obligatoires du formulaire et ceux pour lesquels l'entité publique attend des éléments.
- ▶ Notez que les données publiques déductibles de votre SIRET sont automatiquement pré-renseignées dans la partie II du formulaire.
- ▶ Dans la partie III, on part du principe que vous ne relevez d'aucun des nombreux cas vous interdisant de soumissionner au marché. Si toutefois, vous souhaitez par exemple, dans un accès de sincérité, avouer que vous avez fait travailler des enfants ou financé le terrorisme, vous êtes libre de répondre NON à la question « **Je certifie ne pas entrer dans les cas d'interdictions de soumissionner** »
- ▶ En partie IV, seuls les critères que l'acheteur public a sélectionné vous sont proposés. Il est même possible que l'acheteur se contente de votre part d'une déclaration de principe du type « *Je déclare satisfaire à l'ensemble des critères de sélection souhaités par l'acheteur* ».

Etape 0 - Document Unique de Marché Européen / Partie IV: Critères de sélection



Document Unique de Marché Européen Opérateur économique

INDICATION GLOBALE POUR TOUS LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Vous ne pouvez cocher cette case que si l'acheteur vous y a autorisé

☒ Je déclare satisfaire à l'ensemble des critères de sélection souhaités par l'acheteur *

Précédent

➤ Suivant

III. Démonstration

2. Gagner du temps dans la saisie de son DUME opérateur

- ▶ Après la complétion des parties V et VI, il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le bouton « Suivant » puis « Finaliser » pour finaliser votre DUME. Vous obtenez alors la possibilité de télécharger le DUME seul (XML) ou bien le DUME et sa copie PDF (XML + PDF).

The screenshot shows a web interface titled "Exporter votre DUME" in a green header. Below the header, a message states: "Vous venez de créer votre DUME ID **mw2wgizp**, vous pouvez le télécharger en cliquant ci-dessous :". There are two radio button options: "XML" (which is selected) and "XML + PDF". To the right of these options is a blue button labeled "TELECHARGER →".

- ▶ Veuillez noter que **seul le fichier XML est considéré comme un DUME valide**. C'est donc ce document que vous devrez joindre à votre réponse à la consultation, et non le PDF.
- ▶ Mais comment consulter le fichier XML sous un format lisible ? (*voir page suivante*)

III. Démonstration

3. Comment afficher un DUME sous un format lisible

- ▶ Quoique les DUME dématérialisés soient des fichiers informatiques affichés dans un format a priori rébarbatif, il est facile de les afficher sous un format « page web » lisible par n'importe qui.
- ▶ Atteindre ce résultat est à la portée de tous. Il suffit pour ce faire d'aller sur l'utilitaire et de choisir l'option « Visualiser un DUME », et d'y déposer le fichier à consulter. Il s'affichera alors au format page web :

Vous êtes une entreprise, vous souhaitez :

CREER UN DUME

FUSIONNER DEUX DUMES

REPENDRE À UN DUME

REUTILISER UN DUME

VISUALISER UN DUME

Soisissez votre identifiant DUME

OU

dume_uhuayxc8_2018-11-07.xml

SUIVANT →

enue sur Chorus Pro x utilitaire DUME x +

https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/operateur-economique/visualiser 67% Q J'aime l'AIFE

Il n'est pas nécessaire de vous connecter à un compte pour utiliser Internet.

Affichage du DUME

Document Unique de Marché Européen

Date: 07/11/2018

Partie I : Informations concernant la procédure de passation et de marché et de l'acheteur

Informations concernant la publication

Pour les procédures de passation de marché dans le cadre desquelles un appel à concurrence a été publié au Journal officiel de l'Union Européenne, les informations requises au titre de la partie I seront automatiquement récupérées par voie électronique pour autant que le service DUME électronique soit utilisé pour générer et remplir le DUME. Référence de l'avis pertinent publié au Journal officiel de l'Union européenne:

N° de publication au JOUE :

N° avis du JAL ou du BOAMP :

URL du JO : Journal officiel français

Si aucun appel d'offres n'est publié au Journal officiel, ou s'il n'est pas nécessaire d'en publier, l'autorité ou l'entité contractante doit identifier clairement la procédure de passation de marché (par exemple, la référence à une publication de niveau national)

Identité de l'acheteur

Nom de l'acheteur : **PLACE DES ARTS BIBLIOTHEQUE DISCOTHEQUE**

Pays :

Conclusion

Les avantages du DUME pour les entreprises

- ▶ La complexité apparente du DUME n'est qu'apparente.
- ▶ Lorsqu'il est correctement utilisé, c'est-à-dire :
 1. Saisi directement sur les profils d'acheteurs,
 2. En réponse à un DUME Acheteur,... Le DUME est source de gains de temps significatifs pour les entreprises dans la saisie de leurs réponses administratives.
- ▶ Il est structurellement plus adapté à la dématérialisation des marchés publics que les vieux formulaires DC1 et DC2 (qui étaient des formulaires papier).
- ▶ Avec le « **DUME Simplifié** », qui remplace sur les profils d'acheteurs le dispositif Marché Public Simplifié (MPS) depuis mi-2019, vous pouvez, si votre acheteur le permet, réaliser votre réponse administrative en trois clics :
 1. Saisie (ou simple validation) de votre chiffre d'affaire,
 2. Saisie (ou simple validation) de vos effectifs,
 3. Rapatriement automatique de vos attestations fiscales et sociales.
- ▶ Les outils d'exploitation du DUME disponibles du côté des acheteurs (comparaison ligne à ligne des critères de sélection soumis par l'ensemble des candidats) assurent également sur le principe une meilleure égalité des chances entre candidats.

Conclusion

Pour en savoir plus

- ▶ Pour en savoir plus sur **les outils** de création de DUME, rendez-vous :
 - Sur l'espace documentation de votre profil d'acheteur (place de marché) habituelle,
 - Sur l'espace documentation de la Communauté Chorus Pro : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/#> (et notamment sur la présentation de l'utilitaire du site Chorus Pro : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/le-portail-web-service-dume/>)

- ▶ Pour toute **question d'ordre juridique ou se rapportant à des cas d'utilisation « métiers »** du DUME (ex: *avec quel type de données renseigner tel ou tel champ du formulaire ? Que doit faire un sous-traitant ? Etc.*), vous pouvez également vous reporter au site de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) : <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp> ; ainsi qu'aux Guides Pratiques de la Dématérialisation : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/dematerialisation/20180601_Guide-MP-dematerialisation-2018-OE.pdf

IV. ■ Annexes

Annexe

Illustration du mode DUME Simplifié sur un profil d'acheteur – Maximilien (Ile de France, juin 2019)

 Publicité / Téléchargement  Question  Dépôt  Messagerie sécurisée

Étape 1 : Sélection du rôle

- ☒ Je réponds en candidat seul, ou je suis en charge de la réponse de mon groupement.
- ☐ Je suis membre d'un groupement, mais je ne suis pas en charge de la réponse de ce dernier. Je souhaite cependant renseigner un DUME afin d'en fournir la référence au responsable de la réponse.

Étape 2 : Sélection du mode de candidature

- ☒ Candidature avec un DUME (Document Unique de Marché Européen) 

Ce mode de candidature est proposé suite à une initiative de la Commission Européenne visant à réduire les lourdeurs administratives. Le DUME remplace les documents de candidature de type DC1, DC2... et peut être réutilisé pour candidater à d'autres procédures. Le formulaire DUME est à compléter en ligne avant de joindre son offre.

 Il est possible d'enregistrer le DUME en brouillon avant de le valider au moment du dépôt de la réponse

 Le DUME proposé dans le cadre de cette consultation a été pré-rempli par l'acheteur.

Je souhaite :

- ☒ Renseigner mon DUME en ligne 

 Le formulaire DUME n'a pas été renseigné et validé.
Après avoir validé le DUME, veuillez revenir sur cette page pour passer à l'étape suivante.

 Compléter et valider mon DUME

Annexe

Illustration du mode DUME Simplifié sur un profil d'acheteur – Maximilien (Ile de France, juin 2019)

I-II : Informations

III : Motifs d'exclusion

IV : Critères de sélection de la candidature

V-VI : Finalisation

B. Capacité économique et financière

L'article 58, paragraphe 3, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

Chiffre d'affaires annuel général

Chiffre(s) d'affaires annuel général

Références légales et preuves liées (eCertis)

Exercice N-1

Date de début :

01/01/2017

Date de fin :

31/12/2017

Montant et devise

6 372 258,00

EUR - Euros

Exercice N-2

Date de début :

01/01/2016

Date de fin :

31/12/2016

Montant et devise

6 044 512,00

EUR - Euros

Le Chiffre d'affaire est pré-remplissé. Il ne reste plus qu'à valider